

47^e Congrès annuel de TCC

2019

Bulletin d'inscription

Inscription au Congrès du 13 au 14 décembre 2019

L'inscription comprend l'accès aux conférences, aux stands d'exposition, au livre des résumés, aux quatre pauses café.

Attention : les déjeuners ne sont pas inclus dans l'inscription à titre individuel.

Inscription à titre individuel

Jusqu'au 31 octobre 2019 inclus

- **Étudiant (AFTCC, Internat, Master, Doctorat)** 110 €
Joindre impérativement un justificatif
- **Participant présentant une communication** 110 €
S'il y a plusieurs auteurs, seul le premier auteur en bénéficie
- **Membre AFTCC** 195 €
- **Non-membre** 260 €

Du 1^{er} au 30 novembre 2019 inclus

- **Tarif unique** 280 €

À partir du 1^{er} décembre 2019

- **Prévoir inscription sur place**
Sans possibilité de prendre les repas 360 €

Déjeuners (non inclus dans le tarif d'inscription)

- **Vendredi 13 décembre** 55 €
- **Samedi 14 décembre** 55 €

Inscription au titre de la formation continue ou du DPC

Jusqu'au 30 novembre 2019

- **Au titre de la formation continue*** 480 €
Repas du vendredi et du samedi inclus
- **Au titre du Développement Professionnel Continu (DPC)** formation continue***
Chaque programme donne droit à assister aux deux journées du congrès (repas inclus).
Formation continue 1330 €
Libéral (joindre un chèque de caution de 500€) 0 €

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation des conditions générales disponibles sur le site Internet de l'AFTCC.

En cas de demande d'annulation reçue :

- plus d'1 mois avant le congrès : seuls les frais administratifs, de l'ordre de 40 euros, seront facturés,
- entre 1 mois et 15 jours avant le congrès : 50 % des droits d'inscription seront facturés,
- entre 15 jours et 8 jours avant le congrès : 75 % seront facturés,
- moins de 8 jours avant le congrès : 100 % seront facturés.

* N° 117504 09975 (joindre accord de prise en charge signé de l'employeur)

Ce bulletin dûment rempli ainsi que votre règlement sont à adresser à :
AFTCC - 47^eème Congrès - 3 rue Gazan - 75014 Paris

Nom Prénom

Profession

Adresse

Code postal Ville

Tél Courriel

N° RPPS ou ADELI

Inscription aux ateliers du 12 décembre 2019

Le déjeuner n'est pas prévu le jeudi

Prix pour un atelier le matin

- Jusqu'au 31 octobre 2019 170€ B1 B2 B3 B4
- Du 1^{er} au 30 novembre 2019 inclus 195€ B1 B2 B3 B4
- Jusqu'au 30 novembre 2019 inclus
- **Au titre de la formation continue*** 305€ B1 B2 B3 B4
- **Au titre du DPC** formation continue*** 680€ B1 B2 B3 B4
- **Au titre du DPC** libéral** (chèque de caution de 500 €) 0€ B1 B2 B3 B4

Prix pour un atelier l'après-midi

- Jusqu'au 31 octobre 2019 170€ C1 C2 C3 C4
- Du 1^{er} au 30 novembre 2019 inclus 195€ C1 C2 C3 C4
- Jusqu'au 30 novembre 2019 inclus
- **Au titre de la formation continue*** 305€ C1 C2 C3 C4
- **Au titre du DPC** formation continue*** 680€ C1 C2 C3 C4
- **Au titre du DPC** libéral** (chèque de caution de 500 €) 0€ C1 C2 C3 C4

Total €



** Le DPC concerne uniquement les médecins ou psychiatres salariés ou libéraux.
Afin de confirmer l'inscription au programme DPC, nous vous remercions de nous adresser :

- Ce bulletin dûment rempli
- Pour les libéraux : Un chèque de caution de 500€ par programme DPC à l'ordre de l'AFTCC (chèque non encaissé qui sera détruit après validation du programme)

Conditions de règlement :

- **Soit par internet** : www.aftcc.org
- **Soit par chèque bancaire ou postal** (libellé à l'ordre de l'AFTCC)
- **Soit par carte bancaire** VISA MASTERCARD

Numéro de CB

Date d'expiration

Cryptoaramme